

TIC

Quelle place pour les femmes ?

A.E.E
Libreville/Gabon

UN atelier sur le « Renforcement des opportunités d'apprentissage des jeunes sur l'intégration du genre dans les systèmes éducatifs » s'est tenu dernièrement à Addis-Abeba (Ethiopie).

Organisé par l'Union Africaine via son Centre International pour l'Education des Filles et des Femmes en Afrique (CIEFFA), ce séminaire avait pour objectif d'amener les jeunes à contribuer à l'agenda 2063 de l'Union Africaine en matière des Technologies de l'information et de la communication.

Le Gabon était représenté à ces assises de trois jours par Rudy Paola Onama, Agent à l'Arcep, en tant que « Chapitre Leader du Gabon » pour le compte de l'Association Coalition Di-

gitale.

Elle a activement pris part au panel « Les filles et jeunes femmes dans les TIC », qui devait trouver la réponse à la question de savoir comment surmonter les stéréotypes de genre dans les TIC.

A cet effet, Paola Rudy Onama a partagé son expérience personnelle sur le sujet en évoquant notamment, les défis auxquels elle a dû faire face pour atteindre ces objectifs ; Les moyens mis en œuvre pour relever ces défis, notamment la volonté, la détermination et l'autoformation qui ont été pour beaucoup dans ce processus ; Le soutien dont elle a bénéficié, rendant ainsi hommage au Président de l'Arcep, Lin Mombo pour l'opportunité qui lui a été offerte d'y passer un stage alors qu'elle était étudiante. Stage qui s'est conclu par son embauche au sein de cette entité.



Photo : D.R.

Une vue de l'atelier consacré aux opportunités d'apprentissage des femmes dans le domaine des TIC.

pour la première fois au Gabon, le 27 Mai 2017, par le ministère de l'Economie numérique. Une manifestation au cours de laquelle Rudy Paola Onama a été désignée par l'Association Coalition Digitale comme « Chapitre Leader du Gabon » pour promouvoir le digital au Gabon et inciter plus de jeunes filles gabonaises à rejoindre les filières scientifiques.

Active depuis 2010, la Coalition Digitale est une association à but non lucratif qui rassemble l'ensemble des acteurs du Digital dans le monde, en capitalisant le savoir-faire, le réseau et les connaissances de la coalition pour bâtir un écosystème et une économie

Il faut savoir que cette participation de notre compatriote fait suite à la tenue de la journée des filles dans les TIC, organisée

Situation d'Azur Gabon

L'ultime mise en garde de l'Arcep

MSM
Libreville/Gabon

Azur Gabon pourrait voir sa licence de téléphonie mobile définitivement retirée dans les prochaines semaines.

DANS un communiqué de presse paru le 15 décembre 2017, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) s'est, une nouvelle fois, inquiétée de la situation de l'opérateur, empêtrée dans des difficultés financières sans précédent. Réuni en sa séance du 7 décembre 2017, le gendarme des Télécoms au Gabon a décidé « de prendre toutes les dispositions nécessaires et urgentes visant à mettre fin à cette situation qui génère un impact négatif sur les équilibres macroéconomiques du secteur des communications électroniques en République gabonaise ». En effet, selon le rapport de l'Arcep, depuis l'obtention de sa licence pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de téléphonie mobile GSM au Gabon, le 07 décembre 2009, à des conditions très particulières, Azur Gabon connaît des difficultés récurrentes de tous ordres, qui se traduisent notamment par : des résultats financiers négatifs déclarés chaque année, une importante dette estimée à qua-

rante-deux (42) milliards de francs CFA environ envers ses divers prestataires ainsi que l'Etat et ses démembrements, une inobservation des règles de l'Ohada en matière de recapitalisation. Mais également par des difficultés à faire face à la concurrence, en raison de capacités techniques et financières insuffisantes ne permettant pas, notamment, la couverture optimale du territoire national et l'implémentation des technologies 3G, 4G et à venir, des pratiques frauduleuses visant le détournement du trafic international ainsi que la création de routes nouvelles destinées à écouler du trafic en violation flagrante des textes en vigueur en la matière; une dégradation de la qualité de service, particulièrement sur l'international, le non-paiement des salaires du personnel depuis maintenant au moins sept (7) mois, source de fortes tensions sociales, la suspension récente des liaisons d'interconnexion, du fait d'impayés envers ses partenaires Airtel Gabon et Gabon Telecom, entraînant ainsi de fait, un accès restreint et limité de ses abonnés aux différents réseaux, et le non-renouvellement formel de la licence d'Usan Gabon prorogée temporairement jusqu'au 8 avril 2015, en l'absence d'éléments probants toujours attendus.

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE

REGULARISATION ADMINISTRATIVE ET FONCIERE

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe les occupants et acquéreurs (ou leurs héritiers) des villas et parcelles dont elle est propriétaire, qu'elle procédera du **16 Octobre au 31 Décembre 2017**, à une campagne de régularisation des situations administratives et foncières.

Les personnes concernées sont priées de se présenter dans les sites ci-après :

- ▶ **Libreville** : CNSS Immo, située au Siège Social de la CNSS,
- ▶ **Port-Gentil** : Délégation Régionale de l'Ogooué Maritime (DROMA), située au quartier Littoral,
- ▶ **Franceville** : Délégation Régionale du Haut Ogooué et Ogooué Lolo (DRHOLA), située en face du Gouvernorat.

Passé le 31 Décembre 2017, la CNSS se réservera le droit de prendre les mesures qui s'imposeront.

Fait à Libreville, le 13 Octobre 2017.

P/O. Le Secrétaire Général

Arsène LESSY MOUCKANDJA

Notre ambition : mieux vous servir

1432 01 7973 00

Boulevard de l'indépendance • B.P. 104 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 74 44 25
www.cnss.ga • Centre d'appels : 1432

afaq